

## INFORMATION

### Accueil personnalisé sur rendez-vous

**La Direction départementale des Finances publiques du LOT informe ses usagers particuliers qu'à compter d'octobre 2019, deux après-midi par semaine, les lundi et mercredi après-midi, sont désormais consacrées exclusivement à l'accueil sur rendez-vous dans les services des impôts des particuliers de Cahors, Figeac et le mercredi après-midi pour le service des impôts des particuliers de Gourdon.**

**Comme actuellement, ce mode d'accueil reste également possible du lundi au vendredi sur les plages d'ouverture tous publics de ces services.**

Souple et pratique, cet accueil sur rendez-vous permet de bénéficier d'une réception personnalisée après un appel téléphonique de nos services garantissant votre venue avec l'ensemble des pièces utiles au bon traitement de votre situation.

Les usagers particuliers sont invités à prendre rendez-vous sur le site **impots.gouv.fr** (via leur espace Particulier ou par la rubrique « **Contact** » « Particulier »), où ils peuvent, à tout moment, trouver tous les services en ligne et de nombreuses réponses aux questions d'ordre général ou personnel.

Les usagers peuvent également prendre rendez-vous **par téléphone ou courriel** (références portés sur nos documents) **ou au guichet** de leur centre des finances publiques (trésoreries ou Service des Impôts des Particuliers).

#### SIP de CAHORS :

Ouverture → le matin de 8h30 à 12h lundi, mardi, jeudi, vendredi

→ l'après-midi de 13h30 à 16h mardi, jeudi  
et uniquement sur rendez-vous de 13h à 16h les lundi et mercredi